



# Regard

Regard sur **CRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 575 - MI-JUIN 2021

## ÉDITO

### LA RENTRÉE DES CLASSES SE PRÉPARE DÉJÀ

Les vacances scolaires n'ont pas encore commencé qu'il nous faut penser à la rentrée de septembre.

En effet, la période estivale permet aux services techniques la programmation de petits et grands travaux dans nos écoles. Cette année encore, ils auront à s'occuper de l'organisation des salles de classes puisque la continuité des dédoublements des classes de CP et de CE1 s'étend aux classes de grandes sections des écoles maternelles. Il nous faut donc prévoir une salle de classe supplémentaire dans les écoles M. Morieux et J. Prévert. Pour l'école Morieux, cette nouvelle classe s'installera dans le préfabriqué qui servait à la garderie. Pour l'école Prévert, le local associatif du billard attenant à l'école sera réintégré à l'école et transformé en dortoir. A Prin, le préfabriqué servant de dortoir sera démolé, car trop vétuste et avec de l'amiante. Le dortoir sera réinstallé dans le bâtiment suite à la fermeture d'une classe en raison des effectifs.

Afin de poursuivre notre programme d'autoconsommation électrique, les toitures des



Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures des écoles Rostand et Buisson-Lacore.



écoles Morieux et Rostand se verront réhabilitées pour accueillir des panneaux photovoltaïques avant la fin de l'année 2021. Les tuiles de Morieux seront récupérées et serviront au renouvellement de la toiture de Rostand. Suivra, en 2022, le bâtiment Lacore si l'autorisation nous est accordée par l'architecte

des bâtiments de France et là les tuiles seront réutilisées sur le foyer Mercier qui aura aussi ses panneaux photovoltaïques, tout comme la salle Bigotte. Nous avons donc décidé d'organiser les accueils de loisirs dans les écoles de la cité 5 (Buisson-Lacore et Prévert) afin qu'ils ne soient pas gênés par les gros travaux. L'école

Edmond-Bince verra les fenêtres des couloirs refaites également. Des travaux de peinture auront lieu aussi dans certaines écoles.

Cette rentrée verra se poursuivre les actions comme les petits déjeuners dont le fruit à la récré que nous avons pu remettre en place en cette fin d'année. Les classes de découverte, les sorties pédagogiques, la piscine, les spectacles, qui ont repris en cette fin d'année, sont également au programme.

Vous l'aurez compris, tout est mis en œuvre pour retrouver une vie normale et permettre le meilleur accueil possible de nos 930 élèves pour favoriser leur réussite scolaire.

En attendant, je leur souhaite de bonnes vacances, nous les espérons ensoleillés et reposants et à très vite dans nos centres de loisirs et au CAJ où un programme riche en activités les attendent !

**Christelle Buisette**  
maire-adjointe  
déléguée à la vie  
éducative, à l'enfance  
et à la jeunesse

# HOMMAGE

## NORBERT GILMEZ, UN MILITANT EXEMPLAIRE, MIS À L'HONNEUR

Rue Jean-Jaurès, face à la place Daniel-Breton et devant le futur espace qui portera son nom, la municipalité a tenu à rendre hommage à Norbert Gilmez, un militant exemplaire de la cause ouvrière.

Dans son intervention Raymond Frackowiak, secrétaire du syndicat CGT mineurs de la Gohelle, est revenu sur la personnalité du citoyen d'honneur de notre ville. « Homme très intelligent, d'une mémoire infailible, Norbert m'a interpellé sur la situation injuste des mineurs grévistes de 1948, à Gardanne, en 1998, lors du congrès de notre syndicat. Une motion a été présentée et votée à l'unanimité. Dès lors, il fallait retrouver les mineurs licenciés pour leur rendre justice. » Poursuivant, il a confié également que « Norbert était l'homme de la situation pour mener ce combat en faveur de la réhabilitation des mineurs. Dans cette lutte incessante contre l'injustice, ce qui nous a le plus marqué, c'est son intervention à la Cour



d'appel de Versailles. Il avait présenté une barrette, un casque de mineur de l'un de ses amis. Ce qui a surpris aussi les juges, c'est la qualité de son intervention avec une maîtrise parfaite du sujet ! »

Pierre Outteryck, historien et membre de la commission Gilmez créée pour faire connaître la lutte de la corporation minière a rappelé l'attitude exemplaire menée par les mineurs et notamment privait de leur indépendance

les médecins des mines. Devant l'exemple de ténacité dont a fait preuve Norbert, l'historien a souligné la nécessité de ne rien lâcher.

« Norbert sait que son combat était nécessaire et juste »

Pour sa part le maire Christian Champiré a rappelé qu'il avait écrit dernièrement au président de la République mais qu'il n'avait toujours pas eu de réponse. Il a rendu

hommage à Norbert et a lu son courrier dans lequel il a précisé que le militant avait reçu la Légion d'honneur et qu'il l'avait dédié à la corporation minière. Le premier magistrat a rappelé « Norbert sait que son combat était nécessaire et juste. » Devant l'absence de réponse présidentielle, il a souligné que cette absence de réponse « était pire que toutes les gifles ! »

Après la lecture d'un texte du poète Louis Aragon en hommage aux mineurs par Louise Champiré, un dépôt de gerbes s'est déroulé au pied de la berline rendant hommage à Norbert Gilmez. Dévoilée, elle a permis au public de découvrir le portrait du militant. Un travail remarquable réalisé par les services techniques de notre ville.

La ville rendra un nouvel hommage en faisant apposer une plaque biographique revenant sur son engagement exceptionnel.

# CULTURE

## PRÉSENTATION OFFICIELLE DU GUIDE DES PRATIQUES ARTISTIQUES

A l'espace culturel Ronny-Coutteure a eu lieu la présentation officielle du guide de l'enseignement des pratiques artistiques réalisé en partenariat entre notre ville et celle d'Aix-Noulette, Bully-les-Mines, Mazingarbe et Sains-en-Gohelle.

En présence des représentants dont le maire Christian Champiré et le maire-adjoint à la culture Mickaël Fauquemberg, chacun d'entre eux a pu exprimer sa satisfaction à l'occasion de cette démarche culturelle commune.

Après le forum de l'emploi, le salon intercommunal du livre,... « ça nous semblait cohérent d'avoir cette action en commun surtout à un



moment où la culture est très affectée par la crise » a souligné le maire.

Le guide va être distribué dans toutes les boîtes des cinq villes. Il a été décidé de choisir

le cerf-volant comme symbole de cette démarche parce qu'il incarne en cinq points la situation géographique des communes, ce qui accentue la cohérence de leurs actions.

Le guide vous permettra de découvrir les différentes pratiques qui sont proposées aux habitant-e-s. Danse, musique, arts plastiques, théâtre, la brochure « Partageons nos pratiques » est le reflet de ce partenariat.

Grâce à un tarif préférentiel réservé seulement aux 37 000 habitant-e-s des cinq villes, vous aurez accès à ce qui est proposé par les communes et soutenu par le monde associatif local.

N'hésitez pas à découvrir ce guide que vous trouverez dans votre boîte à lettres ou les différents commerces ou l'un des services de votre commune comme la Médiathèque-Estaminet.

# Groupe

## « Communistes et Républicains »

### PACTE DE GOUVERNANCE

Le conseil municipal a commencé par le souhait d'un bon rétablissement à Michel Fombelle, ancien conseiller municipal et mari d'Annie Fombelle, maire adjointe à la vie sportive.

L'ordre du jour était limité à 7 délibérations et 2 motions.

Les 3 premières délibérations, adoptées à l'unanimité, concernaient la vente de matériel communal : véhicule Renault Fluence Z.E., trop peu utilisé par les services ; camion nacelle nécessitant un entretien onéreux (matériel acheté dans le cadre de la campagne de remplacement de l'éclairage public de la ville sur 5 ans terminée) et à l'assureur de la mini-pelle volée afin de percevoir les indemnités afférentes.

Les 2 délibérations suivantes concernaient des subventions. La 1<sup>ère</sup> pour le versement annuel d'une subvention d'équi-

libre au fonctionnement du CCAS et la 2<sup>nd</sup>e, une subvention exceptionnelle à l'Avant-Garde pour l'organisation du Summer Grenay Festival, projet financé aussi par la CALL.

La délibération suivante concernait **le pacte de gouvernance**. Les communautés et les métropoles doivent décider d'élaborer un pacte de gouvernance dans le but, notamment, d'associer plus étroitement les communes membres au fonctionnement intercommunal. La municipalité a adhéré à l'intercommunalité en 2000. Une partie des ressources des villes proviennent de l'intercommunalité et sans ces ressources, les communes disparaîtraient. Notre groupe est resté cohérent avec les engagements de ces 20 dernières années et avec ceux qui avaient amené à la création du district en

1968 : certains domaines sont de la compétence de l'agglomération comme l'assainissement de la rue Zola, donc nous avons voté « pour » car Grenay est membre à part entière de l'agglomération. Nous resterons vigilants car la défense de nos communes est un combat de tous les jours pour nos habitants et nos projets.

Nous avons terminé le conseil par l'adoption de 2 motions.

« **Nous voulons une PAC pour des territoires vivants** ». La Politique Agricole Commune est fondée principalement sur des mesures de contrôles des prix et de subventions visant à moderniser et développer l'agriculture.

Cependant, les agriculteurs continuent de vendre à perte leurs productions alors que les marges de l'industrie continuent de progresser. Il est important de sou-

tenir les emplois agricoles plutôt que « les grandes surfaces » ; nous voulons une campagne vivante. Motion adoptée à l'unanimité.

Et la 2<sup>ème</sup> motion : « **Dans une démocratie, police et justice travaillent en confiance pour assurer la sûreté et la sécurité des populations** ». Le conseil municipal soutient les forces de la police nationale. Dans une démocratie, la police et la justice doivent travailler en confiance et non pas avec de la défiance : « le problème de la police, c'est la justice » comme annoncé par le secrétaire du syndicat Alliance. Notre motion était claire, déterminée à soutenir la police nationale mais contre la police municipale ou les caméras de surveillance. Les 4 élu-e-s RN se sont abstenue-e-s !

# Groupe

## « Grenay, Bleu Marine »

### GRENAY BLEU MARINE. L'AVENIR AUTREMENT.

Notre groupe a voté contre le Pacte de Gouvernance 2020/2026 de la CALL Communauté d'Agglomération Lens/Lièvin, nous voulons que chaque commune garde son indépendance et n'a pas les mains liées au dépend de notre population. Nous avons voté pour une subvention de 4000 euros au Club sportif de l'AGG Football, Association Gymnique Grenaysiennes pour un bal Reggae.

Vos élus RN : Daisy Daniel Melanie, Antoine sommes à votre écoute.

## PARTICIPEZ AU CONCOURS UNICEF

Le concours UNICEF continue dans votre Médiathèque-Estaminet. Vous pouvez encore y prendre part. La thématique de cette année vous mènera à la découverte des émotions. De 3 à 15 ans, 4 catégories sont proposées chacune composées de 4 livres qu'on vous invite à venir découvrir à la Médiathèque-Estaminet : 3-5 ans ; 6-8 ans ; 9-12 ans ; 13-15 ans. Les lectures peuvent être accompagnées d'une petite activité

à découvrir sur le Facebook de la Médiathèque-Estaminet. Concours à destination des enfants, les lectures peuvent aussi intéresser les plus grands. Des thèmes qui plaisent à tous et qui vont vous faire voguer avec les émotions humaines aussi nombreuses que variées. N'hésitez pas à venir chercher conseils auprès de vos bibliothécaires. Les livres vous attendent !

Rens. au 03 66 54 00 54.



## CADEAUX LES MAMANS HONORÉES PAR LA MUNICIPALITÉ



A l'occasion de la Fête des mères, plusieurs élu-e-s de notre ville dont le maire Christian Champiré et le maire-adjoint délégué aux fêtes et cérémonies Jacky Coeugniet se sont rendus chez les habitantes ayant eu récemment un enfant les conditions sanitaires ne permettant pas d'organiser comme chaque année une cérémonie à l'espace culturel Ronny-Coutteure.

Comme l'an dernier, la municipalité avait réservé pour la petite centaine de jeunes mamans une magnifique orchidée de notre fleuriste locale et un cadeau pour leur enfant préparé par nos deux pharmacies locales.

La municipalité remercie les parents pour leur accueil chaleureux et leurs nombreux remerciements.

A l'année prochaine...

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page : service communication de la mairie - impression : imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3600 ex - publication gratuite.

## VOTRE AGENDA

**FESTIVAL REGGAE** - organisé en partenariat avec la municipalité, la 5<sup>ème</sup> édition du Summer's Grenay Festival aura lieu le vendredi 2 juillet à 18h30 et le samedi 3 juillet à 15h bd de la plaine - 15€ la journée, 20€ pour les deux jours - restauration sur place - rens au 06 78 94 61 19.

**ÉMISSION DE RADIO** - après des semaines d'apprentissage et de découvertes des médias et de l'information grâce à l'association « *Micros Rebelles* », les adolescents se lancent comme de vrais professionnels. Venez nombreux les écouter lors de la 1<sup>ère</sup> émission de radio en direct qui aura lieu le mercredi 7 juillet dès 15h30 dans le jardin Vasil-Porik aux abords de la roulotte « *En rouge vers l'incroyable* ». Le thème de l'émission se rapporte aux jeux vidéo.

**MARCHÉS AUX PUCES** - organisé par les « Boules d'or » le samedi 10 juillet de 7h à 18h bd de la fosse 11 et de Tahiti - 5€ les 5 mètres - inscriptions tous les jours de 17h à 20h au siège bd de la fosse 11 - rens. au 03 21 29 30 51 - pas de réservation par téléphone - date limite d'inscription jusqu'au 9 juillet - buvette et restauration sur place • organisé par les donneurs du sang le mardi 13 juillet de 8h à 17h bd de Dinant et rues de la Targette et de Péronne - 6€ les 5 mètres - inscriptions salle Carin jeudi 17 juin de 17h à 19h, le jeudi 24 juin de 14h à 18h et le jeudi 1<sup>er</sup> juillet de 15h à 18h • organisé par la société de chasse le samedi 17 juillet de 8h à 17h bd de Picardie et St Louis ainsi que rue de Lorraine - 5€ les 4 mètres pour les particuliers, 10€ pour les professionnels - inscriptions dès le 21 juin le lundi et le vendredi de 17h à 19h à l'espace Coolen - rens. au 09 50 88 05 30 ou 07 61 19 27 97.

## VOS INFOS DIVERSES

**MAISONS FLEURIES** - les photos pour le concours devraient être prises le jeudi 8 juillet et le lundi 12 juillet.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Ayant pour mission de permettre le règlement à l'amiable des petits conflits du quotidien entre particuliers (troubles du voisinage,...) ou avec une société, le conciliateur est chargé d'installer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige. N'hésitez pas à contacter l'espace de conciliation et d'accès au droit de Bully-les-Mines au 03 21 29 25 06 les lundis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou en vous rendant place Victor-Hugo. Ce service est gratuit.